

Démarche ESG - Climat

Environnement, Social / Sociétal, Gouvernance

Au 31.12.2020

La politique d'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement de HSBC Asset Management ⁽¹⁾ décrite ci-après s'inscrit dans le cadre de l'article 173 VI de la loi n°2015-992 sur la transition énergétique pour la croissance verte qui invite les sociétés de gestion de portefeuille et certains investisseurs institutionnels à publier des informations sur les modalités de prise en compte des critères relatifs aux objectifs Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement et de gestion des risques.



(1) HSBC Global Asset Management est un groupe de sociétés de gestion détenues par HSBC Holdings Plc présentes dans 25 pays et territoires à travers le monde, qui fournissent du conseil en investissement et des activités de gestion de fonds, HSBC Asset Management est le nom de la marque de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC. HSBC Global Asset Management (France), filiale de HSBC Global Asset Management, est une entité agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financier (no. GP99026).

Table des matières

Faits marquants 2020	2
Processus d'intégration des enjeux ESG	4
Transition énergétique, empreinte carbone et biodiversité	7
Actions d'engagement 2020	12
Informations importantes	Error! Bookmark not defined. 14

Faits marquants 2020

Alors que le Groupe HSBC s'engage à atteindre la neutralité carbone en 2050, HSBC Asset Management confirme un rôle toujours plus actif en 2020 avec le développement de solutions et de méthodologies qui favorisent l'atténuation du risque climatique. Il apparaît de manière évidente que les entreprises les mieux préparées au changement climatique, celles qui engagent une démarche transformationnelle crédible et perçue comme telle par le marché seront sans aucun doute les plus à même de se valoriser. Compte tenu de notre responsabilité fiduciaire vis à vis de nos clients, il est de notre responsabilité d'évaluer la résilience des investissements au risque climatique et de contribuer à la transition vers une économie bas-carbone.

Cela s'est traduit par le développement de solutions thématiques au sein desquelles le critère environnemental prédomine. Fin 2017, nous lançons une stratégie d'investissement bas carbone déclinée sur les obligations et les actions internationales. En 2018, l'objectif du fonds HSBC Europe Equity Green Transition a évolué pour se concentrer sur les investissements dans des entreprises européennes qui favorisent la transformation du modèle énergétique et écologique à long terme.

En 2019, nous avons encore intensifié notre offre de finance durable en lançant une gamme complète de solutions labellisées ISR, **HSBC Responsible Investment Fund** ⁽¹⁾, une SICAV de droit français qui regroupe sept compartiments labellisés ISR déclinés sur toutes les classes d'actifs incluant une nouvelle offre de gestion diversifiée. Cette offre inédite permet d'investir selon son appétence au risque sur le thème de la finance durable sur cinq profils de risque, allant d'un profil modéré au plus dynamique.

Malgré un contexte inédit de 2020, nous notons cette année encore une forte collecte nette (+391 millions EUR en 2020) ⁽²⁾ - en ligne avec la collecte 2019 - sur les OPC ISR de la gamme HSBC Finance Durable incluant les FCPE socialement responsables ainsi que notre offre de solutions bas-carbone et changement climatique ⁽³⁾.

Une offre innovante, diversifiée et ambitieuse au service de la transition bas-carbone

En 2020, en collaboration avec l'IFC - membre du World Bank Group, nous venons de lancer REGIO, un fonds d'obligations vertes émises par les entreprises non financières des pays émergents, qui a levé 474 millions de dollars pour soutenir des investissements respectueux du climat dans les pays en développement.

Depuis Juin 2020, nous proposons une nouvelle génération d'ETFs actions durables visant une triple optimisation : maximisation de la performance ESG, réduction de l'intensité carbone et de l'exposition aux réserves de carburants fossiles.

Ambition Climat

Fin 2019, 12 investisseurs institutionnels, coordonnés par la Caisse des dépôts, avec le soutien de la Fédération Française de l'Assurance ont lancé l'appel d'offre « Ambition Climat » à la recherche de stratégies actions et obligations contribuant de manière progressive à la réduction des émissions de carbone et à l'atténuation du réchauffement climatique en adoptant une démarche d'alignement volontariste et dynamique avec le scénario 2°C, dans le respect des Accords de Paris sur le Climat.

En juin 2020, HSBC Global Asset Management (France) a été retenu pour gérer la stratégie obligataire grâce une approche originale construite autour du budget carbone d'un Européen et qui privilégie les secteurs de la transition énergétique jugés les plus impactants. Cet « objectif climat » est mesuré à l'aide d'un score climat propriétaire basé en partie sur l'indicateur de carbone évité développé par Carbon4 Finance.

(1) HSBC Responsible Investment Funds (HSBC RIF) est une SICAV de droit français qui regroupe nos solutions d'investissement responsable dotées d'un Label d'Etat. Cette SICAV, composée de 7 compartiments depuis le 30 septembre 2019, représente plus de 2 milliard d'euros d'encours à fin décembre 2020.

(2) Montant annuel de la collecte nette (en millions EUR) réalisé par HSBC Global Asset Management (France) soit via les OPC ouverts de la gamme Finance Durable distribués au sein des marchés définis ci-après dès lors que ces OPC y sont enregistrés soit via les Fonds d'épargne salariale socialement responsables. Pour rappel les marchés couverts par HSBC Global Asset Management (France) sont : France, Benelux, Espagne, Italie, Pays Nordiques, Grèce et Malte. Données au 31 décembre 2020.

(3) Au 31 décembre 2020

HSBC Pollination Climate Asset Management

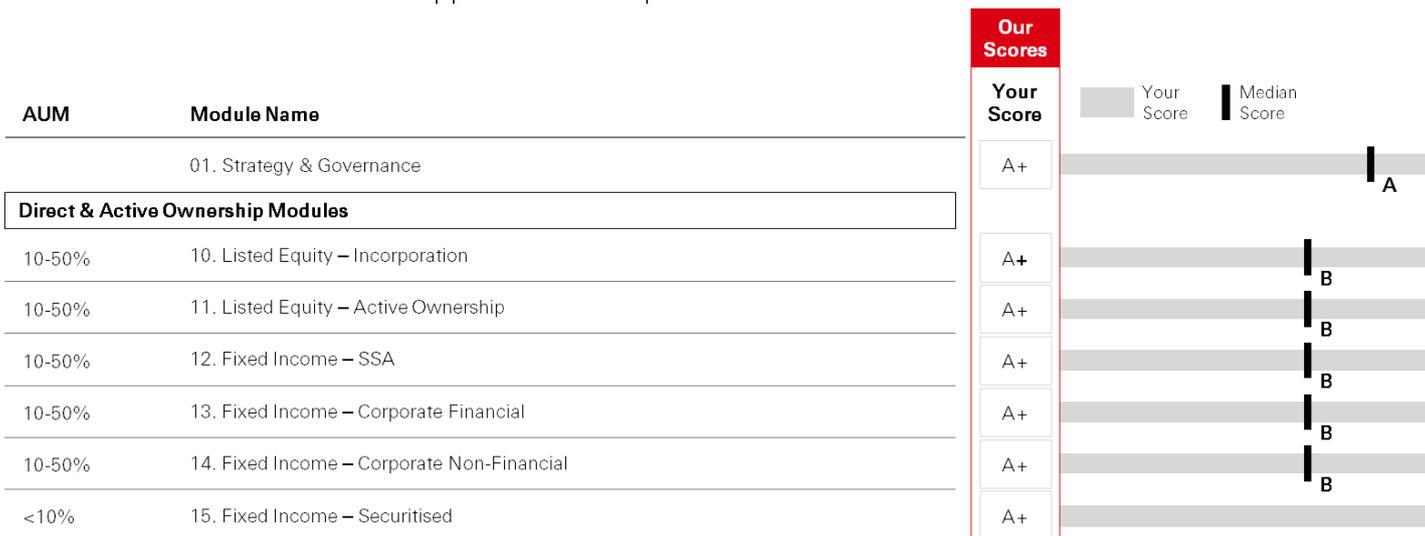
Nous jouons également un rôle moteur dans le développement de nouvelles classes d'actifs. En août 2020, nous avons créé la joint-venture HSBC Pollination Climate Asset Management. Cette joint-venture passionnante avec Pollination, une société de conseil et d'investissement spécialisée dans le changement climatique, avec l'ambition de devenir le plus grand gérant de fonds de « capital naturel » au monde. HSBC Pollination Climate Asset Management a pour but de proposer et de gérer des fonds investissant dans un large éventail d'activités visant à préserver, protéger et renforcer la nature et la biodiversité sur le long terme et à lutter contre le changement climatique.

Recherche ESG sur les actifs obligataires

En 2020, nos travaux de recherche quantitative confirment que l'intégration des facteurs ESG a eu un impact positif sur les stratégies obligataires pendant la crise suscitée par la pandémie de la Covid-19. Néanmoins, nous pensons que l'analyse faite dans des circonstances sans précédent ne devrait pas être le seul moteur des allocations obligataires à long terme, d'où la décision de remettre ces résultats en perspective en examinant, en détail, sur une période plus large de 2007 à juin 2020. Les principaux résultats ont été publiés dans un papier de recherche « The impact of ESG integration in fixed income portfolios' performance » ⁽⁴⁾.

Principes pour un Investissement Responsable (PRI)

La qualité de notre démarche d'intégration des facteurs ESG a, de nouveau, été soulignée lors de la dernière évaluation annuelle des PRI, qui classe et note les signataires sur la qualité de la mise en œuvre des six principes pour un investissement responsable. Ainsi, en 2020, HSBC Asset Management obtient de nouveau le score "A+" dans les principaux domaines évalués -gouvernance stratégique, gestion actions, gestion obligataire...- et se classe dans les dix premiers percentiles d'un groupe de plus de 500 gestionnaires d'actifs dans chaque catégorie, y compris pour les ABS une classe d'actifs rarement appréhendée d'un point de vue ESG.



Source : UN PRI, 2020

<https://reporting.unpri.org/surveys/PRI-reporting-framework-2020/D2EE0699-6849-4DEC-A5A3-B64E2B6209A7/79894dbc337a40828d895f9402aa63de/html/2/?lang=en&a=1>

(4) www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/common/news-and-articles/impact-esg-integration-fixed-income-portfolios-performance.pdf

Processus d'intégration des enjeux ESG

Investir de manière durable dans un monde en perpétuel changement

Nous sommes encore plus convaincus aujourd'hui de la nécessité d'intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos décisions d'investissement pour protéger la valeur créée pour nos clients et accompagner la transition vers une économie et une société durables.

Figurant parmi les premiers signataires des Principes pour un Investissement Responsable (PRI) dès 2006, nous nous sommes dès lors engagés à intégrer les facteurs ESG dans nos décisions d'investissement. Aux côtés de critères traditionnels tels que la rentabilité, la qualité du crédit, la valorisation ou la solidité financière, l'analyse ESG nous permet une véritable évaluation à 360° des instruments financiers dans lesquels nous investissons. Nous n'établissons pas de hiérarchie globale entre les trois facteurs E, S et G : ils contribuent également à éclairer nos décisions d'investissement en vue d'obtenir des résultats financiers positifs pour nos clients et, plus précisément, de meilleurs rendements ajustés au risque sur le long terme. L'intégration ESG consiste à intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'analyse des investissements. Comprendre les risques et opportunités des émetteurs renforce notre « citoyenneté » car cela nous aide à appréhender les défis les plus urgents auxquels nos économies sont aujourd'hui confrontées. Notre approche d'investissement, les produits que nous proposons et le rôle que nous jouons pour rendre le système financier plus durable participent de cette approche.

Notre philosophie

Chez HSBC Asset Management, nous pensons que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent avoir d'importantes répercussions sur les fondamentaux et les performances des entreprises. En évaluant la stratégie des entreprises et des États pour gérer leur impact sur l'environnement, les relations qu'ils entretiennent avec leurs parties prenantes ainsi que l'ensemble de leurs activités, nous sommes en mesure d'identifier des risques et des opportunités potentiels, souvent sous-estimés par les marchés financiers.

Une culture de l'investissement qui intègre les enjeux ESG

De la même manière que nous comptons parmi les premiers signataires des PRI en juin 2006, nous nous sommes engagés auprès du Montréal Carbone Pledge dès septembre 2015. Nous nous sommes dès lors inscrits dans une démarche de progrès en optant pour l'intégration systématique des critères ESG dans l'ensemble de nos décisions d'investissement et de gestion du risque climatique.

L'intégration ESG désigne la prise en compte des enjeux Environnementaux, Sociaux, et Gouvernance dans la gestion financière. Les facteurs ESG sont des critères d'analyse qui complètent les critères financiers traditionnels.

L'intégration ESG suppose le développement d'une vision holistique de l'entreprise : son attractivité financière est mesurée par les critères de l'analyse financière traditionnelle puis nuancée et appréciée à l'aide de critères extra-financiers ESG, vecteurs de risque ou d'opportunité.

Chez HSBC Asset Management, l'intégration ESG s'applique à la totalité des univers d'investissement dans le monde, y compris les pays émergents, à toutes les classes d'actifs : actions, obligations, monétaires et diversifiées. Nous sommes convaincus que les enjeux ESG ont un impact financier sur la profitabilité, la valorisation et les spreads de crédit des émetteurs.

La recherche et l'analyse ESG sont intégrées aux systèmes et aux outils de gestion et d'analyse et permettent d'approfondir la compréhension des risques et des opportunités d'une entreprise ou d'un émetteur. L'analyse

ESG/Carbone est également utilisée comme outil de filtrage dans le cadre des stratégies Investissement Socialement Responsable (ISR) et les stratégies bas-carbone.

En outre, l'investissement inscrit dans le cadre du changement climatique débute par la compréhension des risques induits sur les stratégies de gestion, les secteurs et les entreprises. Les thématiques ESG font partie intégrante de notre sélection des titres financiers et du contrôle des portefeuilles. Le suivi est axé prioritairement sur les industries à haute intensité de carbone, très vulnérables dans certains scénarii.

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes. Ces organismes sont présentés ci-après. L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- ◆ **MSCI ESG Research** couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit plus de 9 100 émetteurs ;
- ◆ **Sustainalytics** assure le suivi de 23 000 entreprises au regard de leur conformité aux 10 principes du Pacte mondial des Nations-Unies ;
- ◆ **ISS-Ethix** suit 6 000 émetteurs et nous fournit la listes des entreprises identifiées comme impliquées dans les Mines Antipersonnel et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance ; **ISS-Ethix** fournit également la notation de 54 Etats émetteurs dans le monde ;
- ◆ **Trucost**⁽⁵⁾ : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- ◆ **RepRisks** : assure le suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- ◆ **Carbon4 Finance** suit 15 000 émetteurs dans le monde et fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises.

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres de tous les portefeuilles de gestion active⁽⁶⁾. Fin décembre 2020, plus de 17 000 titres dans le monde faisaient l'objet d'une analyse ESG accessible à tous les analystes et les gérants du Groupe HSBC. Selon nous, si les risques ESG ne sont pas bien gérés par les entreprises et les gouvernements dans lesquels nous investissons, cela peut avoir un impact sur leur rentabilité et donc sur le rendement des investissements de nos clients. Compte tenu de notre approche d'intégration ESG, nous examinons dans le détail les points suivants :

- **L'engagement des entreprises** vers une réduction des émissions carbone, l'adoption de principes rigoureux en matière de droits de l'Homme, notamment le traitement équitable des employés, la mise en œuvre de pratiques strictes de gestion de la chaîne d'approvisionnement afin notamment de réduire le travail des enfants et le travail forcé. Nous mettons également l'accent sur la solidité de la gouvernance d'entreprise et la structure des politiques, qui incluent le niveau d'indépendance et de diversité du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption.
- **L'engagement des gouvernements** à gérer les ressources (notamment les tendances démographiques, le capital humain, l'éducation et la santé), les nouvelles technologies, réglementations et politiques (y compris le changement climatique, la lutte contre la corruption et les pots-de-vin), la stabilité politique et la gouvernance.

(5) 'Trucost' est le nom commercial de S&P Trucost Limited, une société anonyme enregistrée en Angleterre sous le numéro de société 3929223 et dont le siège social est au 20 Canada Square, Canary Wharf, London E14 5LH, Royaume-Uni.

(6) Historiquement, l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) privilégie les positions longues sur les actions et les obligations. En revanche, les méthodologies d'intégration ESG dédiées aux classes d'actifs alternatives telles que les hedge funds et les fonds de capital-investissement, sont encore en cours de développement et seront finalisés en 2021

Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.

Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur des Banques.

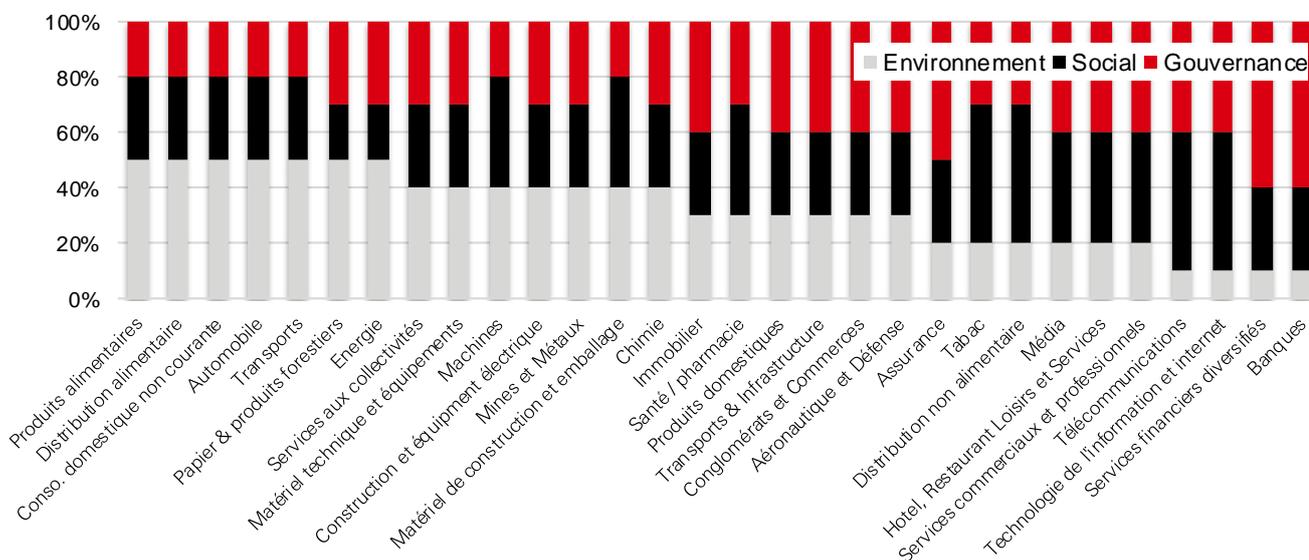
Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignées sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classés dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cet examen approfondi conduit à la décision de conserver ou d'acquérir les titres « High Risk » dans nos portefeuilles. Cette phase d'analyse renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et doit notamment permettre de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ».

Notation ESG : méthodologie

Nous attribuons ainsi une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.

Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille. Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.

Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation HSBC ESG



Source : HSBC Asset Management au 31.12.2020. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Transition énergétique, empreinte carbone et biodiversité

Définir les risques climatiques

En décembre 2015, la communauté internationale s'est réunie à Paris et s'est accordée sur un objectif visant à limiter à moins de 2° C le réchauffement planétaire. Satisfaire aux engagements de l'Accord de Paris impose de substantielles réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours des prochaines décennies grâce à une transition vers une économie à faible intensité carbone.

Le groupe de travail sur la divulgation d'informations financières en rapport avec le climat (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures, TCFD⁽⁷⁾ du Conseil de stabilité financière (FSB), Initié par Mark Carney en décembre 2015, a classé les risques induits par le changement climatique en deux grandes catégories : risques de transition et risques physiques. Ces risques diffèrent selon les classes d'actifs et au sein de chaque classe d'actifs.

- ◆ **Les risques de transition** sont liés aux conséquences et aux coûts des changements d'ordre politique, juridique, technologique et de marché nécessaires pour limiter le changement climatique et pour s'y adapter. Concrètement, cela se traduira par un prix élevé des émissions de carbone. Les entreprises qui ne tiendraient pas compte des répercussions de la transition vers une économie bas-carbone s'exposent à des risques financiers et des risques de réputation susceptibles de nuire à leurs notations crédit et aux niveaux de valorisation des actions.
- ◆ **Les risques physiques** sont liés i) aux conséquences physiques du changement climatique telles que l'augmentation de la fréquence et de la gravité d'événements climatiques extrêmes comme les périodes de sécheresse, inondations, tempêtes (risques graves) ou ii) à l'évolution à plus long terme des tendances climatiques (risques chroniques) tel qu'un changement des régimes des précipitations impactant les rendements agricoles et, ce faisant, les prix des produits alimentaires et la sécurité alimentaire. La vulnérabilité des infrastructures clefs et les conséquences en termes de santé publique peuvent aussi considérablement compromettre la productivité et la viabilité économique.

Les investisseurs peuvent ajuster leurs expositions de manière à atténuer les risques climat dans leurs allocations. Ils peuvent également apporter leur soutien financier aux efforts des économies et des entreprises qui se préparent à relever ces défis. Ces deux options impliquent une capacité à identifier les entreprises les plus vulnérables et c'est là que la mesure l'empreinte carbone entre en jeu.

Politique, objectifs de gestion du risque climat

Le changement climatique est un des aspects important de l'approche d'intégration des enjeux du développement durable dans la gestion d'actifs. Le risque climatique est géré à trois niveaux :

- (1) Évaluation des enjeux climatiques au niveau des entreprises. L'investissement inscrit dans le cadre du changement climatique débute par la compréhension des risques sur les stratégies de gestion, les secteurs et les entreprises. La recherche et l'analyse ESG / climat sont intégrées aux systèmes et aux outils de gestion et d'analyse et permettent d'approfondir la compréhension des risques et des opportunités d'une entreprise ou d'un émetteur.
- (2) Évaluation des enjeux climatiques au niveau des portefeuilles. Les outils décisionnels utilisés par les gérants de portefeuille intègrent les données ESG et carbone. Ils sont donc en mesure de procéder à tout moment à des évaluations très précises de leur exposition au risque climatique (en valeur absolue et relative), dans le cadre de leur activité de gestion. L'analyse carbone est utilisée comme outil de filtrage dans le cadre des stratégies Investissement Socialement Responsable (ISR) et des stratégies bas-carbone.

(7) La TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) est un groupe de travail nommé par le Financial Security Board (FSB) en décembre 2015. Présidé par Michael Bloomberg, il est composé de 32 membres issus du secteur financier et non-financier (gestionnaires d'actifs, fonds de pension, groupes privés, entreprises d'audit et de consulting, agences de notation)

- (3) Recherche macro/sectorielle sur les enjeux climatiques. L'analyse de ces problématiques, notamment les risques inhérents à la transition et leur impact sur les marchés financiers, est un domaine de recherche qui évolue rapidement. Nous faisons office de pionnier en la matière grâce à nos travaux de recherche, notamment les études réalisées sur les différents scénarios de transition vers une économie bas-carbone, notre collaboration avec des experts extérieurs et des initiatives sectorielles. Nous partageons les conclusions de nos travaux avec toutes nos équipes d'investissement afin qu'elles prennent des décisions plus avisées. Notre suivi est axé prioritairement sur les industries à haute intensité de carbone, très vulnérables dans certains scénarii.

Engagement en matière de changement climatique

Dialoguer avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour mieux comprendre et accompagner leurs pratiques en termes de reporting climat, de gestion des risques et des opportunités liées au changement climatique et à notre politique en la matière, est une étape importante de notre processus. Nous menons des initiatives d'engagement directes et collaboratives et utilisons nos décisions de vote pour faire remonter les problématiques potentielles le cas échéant.

- ◆ **Actions d'engagement collaboratives.** Nous sommes conscients que sans action concertée face au changement climatique, les avoirs, les portefeuilles et la valeur des actifs financiers seront affectés à court, mais surtout à moyen et long terme. Le Groupe HSBC soutient fermement l'Accord de Paris sur le Climat et a défini sa propre position dans sa politique de lutte contre le changement climatique.

Dans ce contexte, HSBC Asset Management figure parmi les fondateurs de l'initiative Climate Action 100+ lancée à l'occasion du 2ème anniversaire de l'Accord de Paris, « One planet Summit ». Climate Action 100+ est une initiative quinquennale d'investisseurs qui vise à nouer des contacts avec les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Nous siégeons au Comité exécutif du Climate Action 100+ et, en 2019, nous avons co-déposé des résolutions d'actionnaires lors des assemblées d'ExxonMobil et de BP. Ces engagements groupés ont ainsi contribué à l'amélioration de la gouvernance, de la gestion et de la communication du risque climatique.

En 2020, nous avons de nouveau joué un rôle actif dans l'initiative collective quinquennale Climate Action 100+ menée par des investisseurs pour accélérer la transition vers les énergies propres et contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat. Nous avons présidé le comité de pilotage mondial et sommes intervenus en tant que chef de file ou d'interlocuteur de onze entreprises, tout en nous joignant à d'autres initiatives collectives.

Dans la continuité des initiatives d'engagement collectives pour le climat, HSBC Asset Management a rejoint, le 10 juillet 2019, huit des plus grands gérants d'actifs mondiaux pour fonder l'initiative « One Planet Asset Managers » et s'engager à coopérer et intégrer le critère climat dans ses investissements. Cette initiative vient soutenir la démarche initiée en 2018 par six fonds souverains engagés dans la lutte contre le changement climatique « One Planet Sovereign Wealth Funds ».

- ◆ **Exercice des droits de vote.** Notre capacité d'influence est également en œuvre quand nous exerçons nos droits de vote pour signifier nos inquiétudes en termes de risque climat et pour encourager les entreprises à adopter de meilleures pratiques et à faire face au réchauffement climatique.

Que révèle l'empreinte carbone des investissements ?

Le GHG Protocol ⁽⁸⁾, norme de comptabilisation permettant de quantifier les émissions de GES directes et indirectes d'une entreprise tout au long de la chaîne d'approvisionnement selon trois catégories : les émissions directes (Scope 1), les émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée ou achetée par l'entreprise (Scope 2) et les émissions résultant des activités de l'entreprise provenant de ses fournisseurs ou de l'utilisation de ses produits (Scope 3).

(8) Le GHG Protocol (standard international de mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre - GES) a défini des standards de reporting des émissions carbonées pour les entreprises. Pour obtenir de plus amples informations et les définitions complètes, veuillez-vous reporter à la méthode de comptabilisation et de déclaration des émissions de GES pour les entreprises : le GHG Protocol « A Corporate Accounting and Reporting Standard » (2015) du Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable (World Business Council for Sustainable Development, WBCSD) et du World Resources Institute (WRI), que vous pouvez consulter à l'adresse suivante www.ghgprotocol.org/standards/scope-3-standard

Le volume des émissions des GES annuel mesuré en tonnes équivalent CO₂ d'émissions de dioxyde de carbone définit l'empreinte carbone. L'analyse de l'empreinte carbone peut-être réalisée à deux niveaux :

- Au niveau de l'entreprise / de l'émetteur – Le volume d'émissions de GES rapporté au chiffre d'affaires permet de calculer l'intensité carbone d'une entreprise et permet la comparaison entre les différents secteurs d'activité
- Au niveau du portefeuille ou du fonds – l'empreinte carbone est souvent mesurée par million d'euros investi et constitue une mesure de l'intensité carbone moyenne pondérée par la capitalisation boursière et par le montant investi dans le portefeuille

Comment calculons-nous l'empreinte carbone des portefeuilles et des fonds HSBC ?

Les calculs de l'empreinte carbone s'appliquent en priorité aux portefeuilles et aux fonds actions, obligataires, monétaires et diversifiés dont l'encours est supérieur à 500 millions d'euros.

Dans une recherche d'homogénéité et de comparabilité des données, nous avons choisi de nous appuyer exclusivement sur les données carbonées fournies par Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données ESG liées aux impacts environnementaux et aux émissions de GES publiées par les entreprises. Lorsque la donnée n'existe pas ou qu'elle est partielle, Trucost utilise un modèle interne pour estimer les émissions carbonées. Ces données couvrent environ 15 000 entreprises/émetteurs et sont révisées à un rythme mensuel. Ces données ne couvrent pas aujourd'hui les émissions carbonées des émetteurs gouvernementaux et supranationaux. En conséquence, nous ne produisons pas de données carbone pour les émetteurs gouvernementaux, les obligations municipales, les organismes supranationaux et les agences, jusqu'à ce que nous disposions de données valides.

Intensité Carbone du fonds

$$= \sum_{k=0}^n \left(\frac{\text{valeur actuelle du titre } (k)}{\text{valeur actuelle du portefeuille ajusté}} \times \text{Intensité carbone de l'entreprise } (k) \right)$$

k identifie l'indice du titre dans le portefeuille

n est le nombre de titres détenus par le fonds

Valeur du portefeuille ajusté correspond à la valeur totale des titres du portefeuille qui disposent de données d'intensité carbone

Nous avons retenu l'indicateur recommandé par le TCFD, soit l'intensité carbone moyenne pondérée exprimée en tonnes de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires.

Méthodologie. Le périmètre d'analyse des émissions de GES intègre les émissions directes de CO₂ (Scope 1 : émissions opérationnelles directes) et les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise (Scope 2 : achats d'électricité, de vapeur ou de chaleur).

Dans le cas d'un fonds diversifié, la part détenue se calcule au niveau de l'entreprise (valeur d'entreprise) : nous agrégeons les actions et les titres obligataires d'un même émetteur. Cette méthodologie contribue à éviter le double comptage et s'appuie sur la méthodologie utilisée dans le cadre de notre adhésion au Montreal Carbon Pledge et qui se base sur la capitalisation boursière des entreprises dans le cadre des fonds actions.

A ce jour, nous ramenons à zéro la contribution des émissions de CO₂ des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme et des obligations vertes.

Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégées pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

Le risque climatique exige une meilleure communication

Nous participons à la « Campagne de non-divulgaration » initiée par le CDP ⁽⁹⁾ depuis 2014 et nous adressons des lettres aux entreprises appartenant à des secteurs générant beaucoup d'émissions de gaz à effet de serre (GES), mais qui n'ont pas encore accepté de répondre au questionnaire du CDP. Remplir ces questionnaires (et d'autres) peut certes prendre du temps aux entreprises, mais la base de données du CDP est largement utilisée par les investisseurs, y compris par nous-mêmes, et nous sommes convaincus que le fait de mesurer les émissions de GES permet aux entreprises de mieux les gérer et, au final, de les réduire. Au fil des années, nous avons constaté une augmentation régulière du nombre d'entreprises rendant compte au CDP. En raison du succès de ces campagnes, nous avons décidé de prendre contact avec un nombre accru d'entreprises chaque année : en 2020, nous avons écrit à 342 entreprises contre 155 en 2019. Malgré l'impact de la pandémie de la Covid-19 en 2020, nous avons constaté une augmentation du taux de réponses positives des entreprises sur leurs émissions de GES, notamment.

Nous sommes l'un des premiers signataires des recommandations du Groupe de travail du Conseil de stabilité financière sur la publication de données financières liées au risque climat et nous avons commencé à publier l'empreinte carbone de nos portefeuilles actions dès 2015 après la signature du **Montreal Carbon Pledge**. Le périmètre d'analyse de l'empreinte carbone des investissements couvre, outre les portefeuilles actions et obligations, nos portefeuilles diversifiés et immobiliers, gérés dans cinq centres de gestion majeurs (Londres, Paris, Hong Kong, New-York, Düsseldorf). Nous prenons en compte les actifs investis sur les marchés émergents et développés, qu'ils soient gérés selon une approche active ou passive. En 2019, nous avons encore élargi le périmètre pour inclure les obligations souveraines. Pour analyser l'intensité carbone des portefeuilles, HSBC Asset Management s'est appuyé sur deux fournisseurs de données carbone reconnus : S&P Trucost et MSCI.

Ainsi, sur un périmètre d'analyse élargi ⁽¹⁰⁾, l'intensité carbone moyenne pondérée (scopes 1 et 2 selon S&P Trucost) exprimée en tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires s'établit comme suit, fin 2019 :

- 244 teCO₂/\$m revenue pour les portefeuilles actions (295 fin 2018)
- 264 teCO₂/\$m revenue pour les portefeuilles obligataires (228 fin 2018) ⁽¹¹⁾

Emissions de carbone évitées

HSBC Asset Management a annoncé en octobre 2020, une collaboration avec Carbon4 Finance pour affiner son analyse des entreprises dans lesquelles elle investit ou souhaite investir au regard de leur trajectoire climatique. Si la mesure de l'empreinte carbone des entreprises est désormais un indicateur couramment utilisé, mesurer l'impact réel des stratégies de transition énergétique des entreprises sur le moyen/long terme s'avère difficile. Nous pensons cependant que la mesure des « émissions de gaz à effet de serre économisées » développée par Carbon4 Finance est un excellent moyen d'apprécier la trajectoire climat des entreprises et c'est pourquoi nous avons choisi de l'intégrer. Ce nouvel indicateur climat pourrait au fil du temps jouer un rôle important dans notre processus global d'intégration ESG, ce dernier couvrant toutes les zones géographiques et toutes les classes d'actifs.

(9) Carbon Disclosure Project est une organisation qui publie l'impact environnemental des plus grandes entreprises.

(10) 46,5% du total des actifs sous gestion de HSBC Global Asset Management soit 517,1 milliards de dollars sous gestion totale au 31 décembre 2019

(11) L'intensité carbone des portefeuilles obligataires est difficilement comparable avec les années précédentes car les souverains sont traités de manière distincte en 2020. Les années précédentes, les obligations d'Etat étaient consolidées avec les obligations d'entreprises conduisant à réduire l'intensité carbone totale de la classe d'actifs.

S'engager pour préserver la biodiversité

Dans la continuité des initiatives d'engagement collectives pour lutter contre le changement climatique (Climate Action 100+, IIGC, One Planet Asset Managers...), nous avons rejoint en septembre 2020, **Finance for Biodiversity Pledge**, qui vise à protéger et restaurer la biodiversité via ses activités de financement et ses investissements. Nous nous sommes engagés à utiliser notre expertise et notre implantation mondiale pour trouver collégialement des approches plus durables en matière d'investissements dans l'agriculture, la foresterie, l'utilisation des terres et d'autres investissements liés à la nature.

Mesurer l'empreinte de la biodiversité

En outre, HSBC Asset Management participe, en France, depuis septembre 2020, au groupe de travail « B4B + » initié par CDC Biodiversité. Afin de créer une méthode adaptée aux besoins et contraintes des entreprises et des institutions financières, le Club B4B+ propose de co-construire et d'expérimenter le Global Biodiversity Score en étroite collaboration avec ses membres. L'objectif du Club B4B+ est de jouer le rôle d'incubateur de cet indicateur, appelé le Global Biodiversity Score (GBS™), et de la méthode de calcul de l'empreinte biodiversité associée.

Actions d'engagement 2020

Engagement

Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.

Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG. C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Sensibilisés aux spécificités locales des pratiques ESG, nous demandons aux entreprises des pays développés et émergents de satisfaire aux :

- ◆ Principes des Global Compact des Nations Unies,
- ◆ Normes de l'Organisation internationale du travail
- ◆ Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE
- ◆ Standards de prévention de la criminalité financière - Financial Crime Compliance (FCC)

Actionnariat actif

Un actionnariat actif est une composante essentielle de l'approche du Groupe HSBC en matière d'investissement responsable. Le dialogue actionnarial encourage les entreprises à adopter de meilleures pratiques dans la durée et nous utilisons nos droits de vote afin d'exprimer nos inquiétudes en termes d'enjeux ESG et de risque climat. Ces dernières années, les problématiques liées à la durabilité des entreprises, sur le plan environnemental, social ou sociétal, ont pris une part croissante dans les thèmes d'engagement actionnarial. La France et l'Espagne sont les deux précurseurs de ce changement en Europe.

En 2020, nous avons connu une saison particulière en raison de la Covid-19. De ce fait, face à l'impossibilité de tenir des assemblées générales en public, de nombreux Etats européens ont pris des mesures réglementaires afin de déroger à certaines règles.

Exercice des des droits de vote en 2020 ⁽¹²⁾. Nous avons participé à 1013 Assemblées Générales sur un périmètre de 1 110, soit un taux de participation de 91 %.

Nous avons rejeté 12% des résolutions proposées par les directions d'entreprises. Les principaux motifs de votes contres ont été :

- Rémunérations des dirigeants et des salariés nous avons rejeté au total 30% des résolutions portant sur la rémunération des dirigeants (29% pour la Fra
- Augmentations de capital : 23%
- Nominations d'administrateurs : 5% (25% pour la France). Les principaux motifs de rejets de candidatures en 2020 (66% des cas) sont liés au faible niveau d'indépendance du Conseil d'Administration.

La France représente à elle seule 46% des votes d'opposition et reste un des pays où le nombre de votes contre est le plus important avec 22% de résolutions rejetées en 2020, toutefois ce taux est en amélioration par rapport à 2019 où les rejets des résolutions représentaient 27% de l'ensemble des résolutions.

(12) Pour en savoir plus : www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

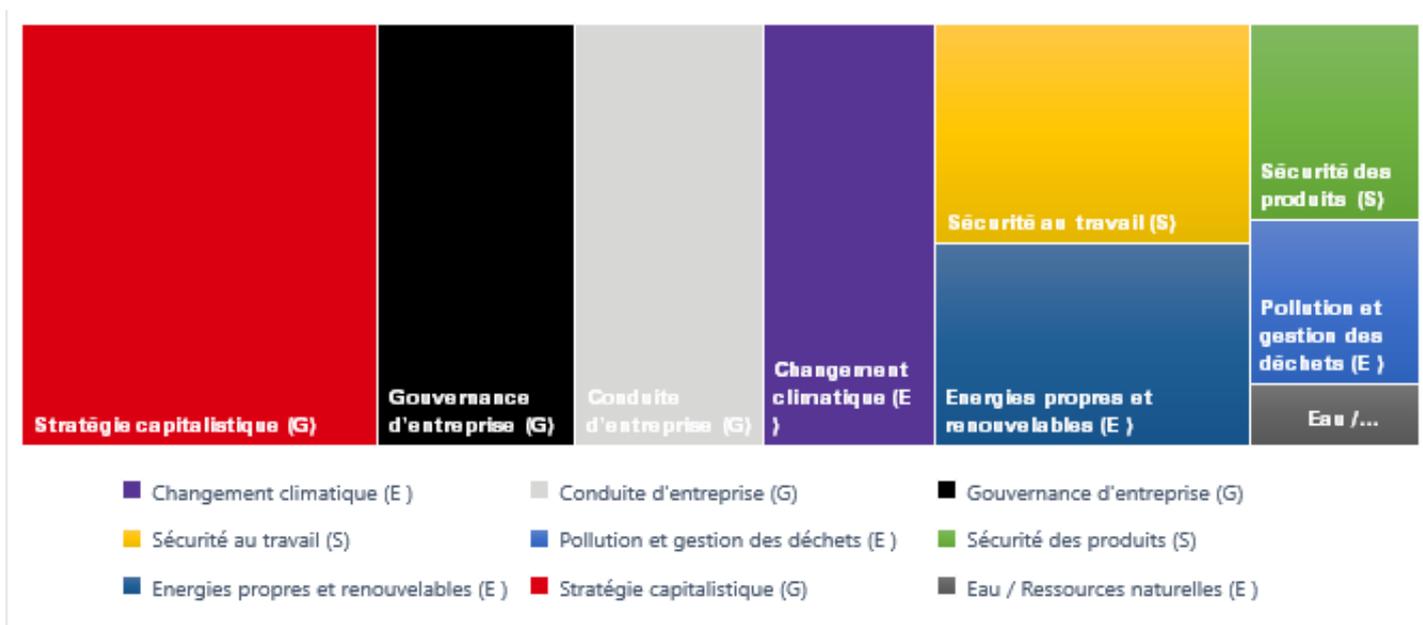
Questionnement ESG et suivi des titres les plus risqués

Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées.

En 2020, l'équipe de gérants et d'analystes de HSBC Global Asset Management (France) a inclus lors de 773 rencontres avec les sociétés, en présentiel ou à distance, des thématiques ESG. Ces entreprises sont prioritairement celles que nous détenons ou pour lesquelles nous avons un intérêt marqué. La plupart des secteurs ont été abordés : automobile (normes CO2 et NOX, véhicules électriques), alimentation et boisson (information aux consommateurs, produits biologiques, emballage), santé (relation laboratoires-médecins), papier (risque de déforestation), pétrole et gaz (stratégie dans le renouvelable), chimie (procédé cryogénique de capture du CO2, gestion des déchets), consommation non durable (obsolescence des produits), finance (paradis fiscaux, protection des données de la clientèle), produits de base (protection de l'environnement, prévention de la corruption, travail des enfants), distribution (relation avec les producteurs agricoles, ouverture le dimanche), transport aérien (pratiques sociales dans les compagnies low cost)...

Nous avons également échangé avec les entreprises sur la gestion de la pandémie de la Covid-19, la protection des salariés, les incidences sur l'organisation du travail et sur les conséquences stratégiques à moyen-long terme envisageables.

Principaux thèmes ESG abordés avec les entreprises en 2020



Analyse et suivi des valeurs « High Risk ».

Sur les titres les plus risqués de l'univers (zone rouge qui est constituée des 5% des valeurs les plus mal notées en termes ESG), et que nous détenons en portefeuille, nous procédons à une étude approfondie. Un comité de gérants et d'analystes présidé par le Chief Investment Officer (CIO) d'HSBC Global Asset Management (France) peut décider de vendre un titre si l'entreprise contrevient gravement à un ou plusieurs principes ESG. En 2020, 4 entreprises ont fait l'objet d'une analyse approfondie, qui n'a pas conduit à la vente des titres des sociétés concernées. Elles restent sous « surveillance » et seront revues régulièrement.

FCC (Financial Crime & Corruption)

Afin de prendre plus explicitement en compte les risques liés à la criminalité financière (FCC), nous procédons à une étude approfondie des sociétés détenues en portefeuille identifiées comme ayant une politique anti-corruption faible. Un comité de gérants et d'analystes présidé par le CIO de HSBC Global Asset Management (France) peut décider de vendre un titre si l'entreprise n'apporte pas d'explications satisfaisantes. En 2020, aucune entreprise n'a fait l'objet d'une analyse approfondie.

Informations importantes

Cette publication est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Adresse d'accueil : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour 24/03/2021.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2021.

AMFR2021_EXT_ESG_025. Expire en mars 2022

Bien que les fournisseurs d'informations de HSBC Asset Management, à savoir MSCI ESG Research LLC ainsi que ses filiales (les « Parties ESG »), collectent des informations à partir de sources jugées fiables, aucune des Parties ESG ne saurait garantir l'origine, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données présentées. Sans aucune condition ou garantie quelconque expresse ou implicite, les Parties ESG déclinent expressément toute responsabilité quant à la valeur marchande et l'adéquation des données présentées à toute fin précise. Aucune des parties ESG ne saurait être tenue responsable d'une quelconque erreur ou omission qui découlerait de l'utilisation de données présentées. Sans préjudice de ce qui précède, aucune Partie ESG ne peut être responsable de dommages directs, indirects, punitifs, consécutifs ou de tout autre dommage quel qu'il soit (notamment les bénéfices perdus) même si elle s'est vu notifier la possibilité de tels dommages.

INFORMATIONS CONCERNANT TRUCOST, UNE FILIALE DE S&P DOW JONES INDICES, UNE DIVISION DE S&P GLOBAL

Trucost appartient à S&P Dow Jones Indices. Leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement, Trucost évalue les risques relatifs au changement climatique, aux contraintes des ressources naturelles et aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur ensemble. Les entreprises et les organismes financiers ont recours aux renseignements fournis par Trucost afin de comprendre leur exposition à ces facteurs ESG, communiquer sur leur résilience et trouver des solutions révolutionnaires en vue d'opérer pour une économie mondiale plus durable. L'engagement de S&P Global dans l'analyse environnementale et l'innovation produit nous permet de communiquer aux marchés mondiaux des informations essentielles sur les investissements ESG. Pour davantage d'informations, veuillez consulter www.trucost.com.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Copyright © 2021 S&P Trucost Limited (« Trucost »), une filiale de S&P Dow Jones Indices LLC. Tous droits réservés. Cette publication ainsi que tout autre document qui lui est associé ne sont pas destinés à apporter et ne constituent en aucun cas un conseil financier ou d'investissement. Les informations contenues dans cette publication ne peuvent être interprétées ou utilisées dans la prise, ou

absence de prise, d'une quelconque décision d'investissement à l'égard d'une société ou d'un titre donné(e) ou servir de conseil juridique. Trucost n'est pas un conseiller en investissement et ne garantit pas la pertinence d'un investissement dans un fonds ou tout autre véhicule d'investissement. La décision d'investir dans un fonds ou tout autre véhicule d'investissement ne doit pas être prise sur la base d'une quelconque déclaration présente dans ce document.

Cette publication ainsi que tout autre document qui lui est associé (les « Informations ») ont été élaborés à titre informatif uniquement à partir d'informations généralement accessibles au public provenant de sources jugées fiables. Les Informations ne peuvent en aucun cas être reproduites ou diffusées en totalité ou en partie sans l'autorisation écrite préalable de Trucost. Les Informations ne peuvent être utilisées pour vérifier ou corriger d'autres données, créer des indices, modèles de risque ou analyses ou être utilisées pour émettre, offrir, sponsoriser, gérer, ou commercialiser un quelconque titre, portefeuille, produit financier ou tout autre véhicule d'investissement. Les données et analyses historiques ne peuvent en aucun cas être considérées comme une indication ou une garantie des analyses, prévisions et projections des performances futures.

Trucost, ses filiales ou fournisseurs de données et concédants tiers (collectivement, les « Parties Trucost ») ne peuvent garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de ces Informations. Les Parties Trucost ne sauraient être tenues responsables de toute erreur ou omission, qu'elle qu'en soit la cause, qui en découlerait de l'utilisation de ces informations. LES PARTIES TRUCOST N'APPORTENT AUCUNE GARANTIE OU DÉCLARATION ET DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, CHAQUE PARTIE TRUCOST DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, NOTAMMENT LES GARANTIES, L'ADÉQUATION OU LA VALEUR MARCHANDE À TOUTE FIN DONNÉE. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE ET DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, AUCUNE DES PARTIES TRUCOST NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES INFORMATIONS ENTRAINANT DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS (NOTAMMENT LES BÉNÉFICES PERDUS) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUEL QU'IL SOIT MÊME SI ELLE S'EST VU NOTIFIER LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Ce qui précède ne saurait exclure ou limiter une quelconque responsabilité que la loi applicable ne peut exclure ou limiter. «Trucost » est la dénomination commerciale de S&P Trucost Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre sous le numéro 3929223 et dont le siège social est situé au 20 Canada Square, Londres E14 5HL, Royaume-Uni.